

La Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, composée de 4 communes membres, accueille sur son territoire des stations été/hiver à la jonction de la France, de la Suisse et de l'Italie. Située au pied du Mont-Blanc, le plus haut sommet des Alpes, berceau des 1ers Jeux Olympiques d'hiver, elle est réputée pour son caractère dynamique et sportif. Elle offre également un ensemble d'infrastructures, ainsi qu'une activité économique, culturelle, historique diversifiée et de premier plan. Elle recrute pour sa Direction Aménagement et Transitions,

Un chargé d'instructions autorisation droit des sols et récolement travaux (H/F)
cadre d'emplois des techniciens territoriaux (catégorie B)

L'agent travaillera au sein des deux pôles instruction du Service Urbanisme en lien avec un autre agent chargé des récolements, ainsi qu'avec les maires des communes de la Communauté de Communes, sous l'autorité des 2 responsables de pôles.

Missions :

- Assurer les missions techniques de récolements sur le territoire de la CCVCMB : visites de terrain, contrôles de la conformité des constructions au regard des autorisations délivrées (y compris contrôle de l'évacuation des eaux pluviales), ouvertures de chantier, achèvements des travaux, constructions sans autorisation...
- Assurer le suivi administratif des dossiers en lien avec chacune des communes de la CCVCMB : traitement des DOC/DAACT, rédaction de courriers de visites, de compte-rendu suite aux récolements, de courriers de mise en demeure... jusqu'à la conformité du dossier (rédaction des attestations de non-contestation de la conformité).
- Rédiger les Procès-Verbaux d'infraction, les Arrêtés Interruptifs de Travaux.
- Assurer l'intermédiaire avec les instances pénales (gendarmerie, TGI, services juridiques de la DDT).
- Assurer l'instruction des dossiers d'urbanisme liée à la régularisation des travaux non conformes (Permis de Construire modificatifs).

Profil

- Connaissance des missions assurées par les collectivités territoriales,
- Connaissance des outils de contrôle des constructions (télémètre laser..),
- Connaissance des documents d'urbanisme (PLU, PPR...) et bonne lecture des plans,
- Utilisation de logiciels d'instruction ADS et de bureautique,
- Rigueur et méthode,
- Être titulaire du permis de conduire B,
- Qualités rédactionnelles,
- Qualités relationnelles et capacité à travailler en équipe,
- Discrétion,
- Présenter les garanties d'honorabilité et de moralité requises pour l'exercice des missions (conditions d'assermentation auprès du tribunal judiciaire).

Contact métier : Yvette Coste, 04 50 53 75 47 et Annabel Soghomonian, 04 50 54 61 26, responsables services urbanisme

Contact RH : Audrey Sorin, 04 50 54 78 63, responsable service Emploi-Compétences

Date limite de dépôt des candidatures : 13 février 2022

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc par mail à emploi@chamonix.fr

Poste à pourvoir dès que possible